

2°) DIFFUSION DES TEXTES SOUMIS AU CONGRES DE L'UNITE

Une brochure contenant l'ensemble des textes soumis au Congrès sera diffusée le 8 mai à tous les responsables locaux du P.S. et de la C.I.R. et aux nouveaux adhérents.

3°) CONGRES DEPARTEMENTAUX

Ces congrès se tiendront le 23 mai ou le 6 juin, le dimanche 30 mai étant inclus dans un week-end prolongé. Leur préparation exige que les contacts soient pris entre les responsables départementaux et locaux du P.S. et de la C.I.R. et avec les nouveaux adhérents qu'il conviendra d'associer étroitement à toute décision. La note d'information ci-jointe leur est destinée.

Les congrès départementaux devront aboutir à la désignation des délégués au Congrès de l'Unité et à des votes répartissant les mandats entre les différents textes soumis au Congrès.

Le nombre total des délégués et des mandats de chaque département dépend, comme prévu dans le texte adopté par la Délégation nationale :

- d'une part, du nombre des nouveaux adhérents dans chaque département considéré, à la date du 20 mai ;
- d'autre part, des effectifs du P.S. et de la C.I.R. dans le même département.

Une circulaire ultérieure notifiera, avant le 23 mai, le nombre des délégués et des mandats attribués à chaque département en fonction de ces deux facteurs.

Il est souhaitable que dans tous les départements se tienne un seul et même congrès départemental, congrès commun à tous les socialistes, qu'il s'agisse des adhérents du P.S. ou de ceux de la C.I.R., ou des nouveaux adhérents.

Dans les cas où la préparation en commun du congrès départemental soulèverait des difficultés, il est rappelé que la Délégation nationale est chargée de les aplanir (voir règles de préparation du Congrès, article 3). Elle se tiendra à la disposition de tous pour assurer la réussite des congrès départementaux : celle-ci est en effet la condition de la réussite du Congrès de l'Unité.

4°) PROPAGANDE

La préparation du Congrès de l'Unité doit être l'occasion d'une action intense de propagande et de recrutement. A votre demande, la Délégation vous fera parvenir des exemplaires supplémentaires du tract ci-joint.

Pour la Délégation nationale,

Nicole QUESTIAUX